

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations ZONAGE

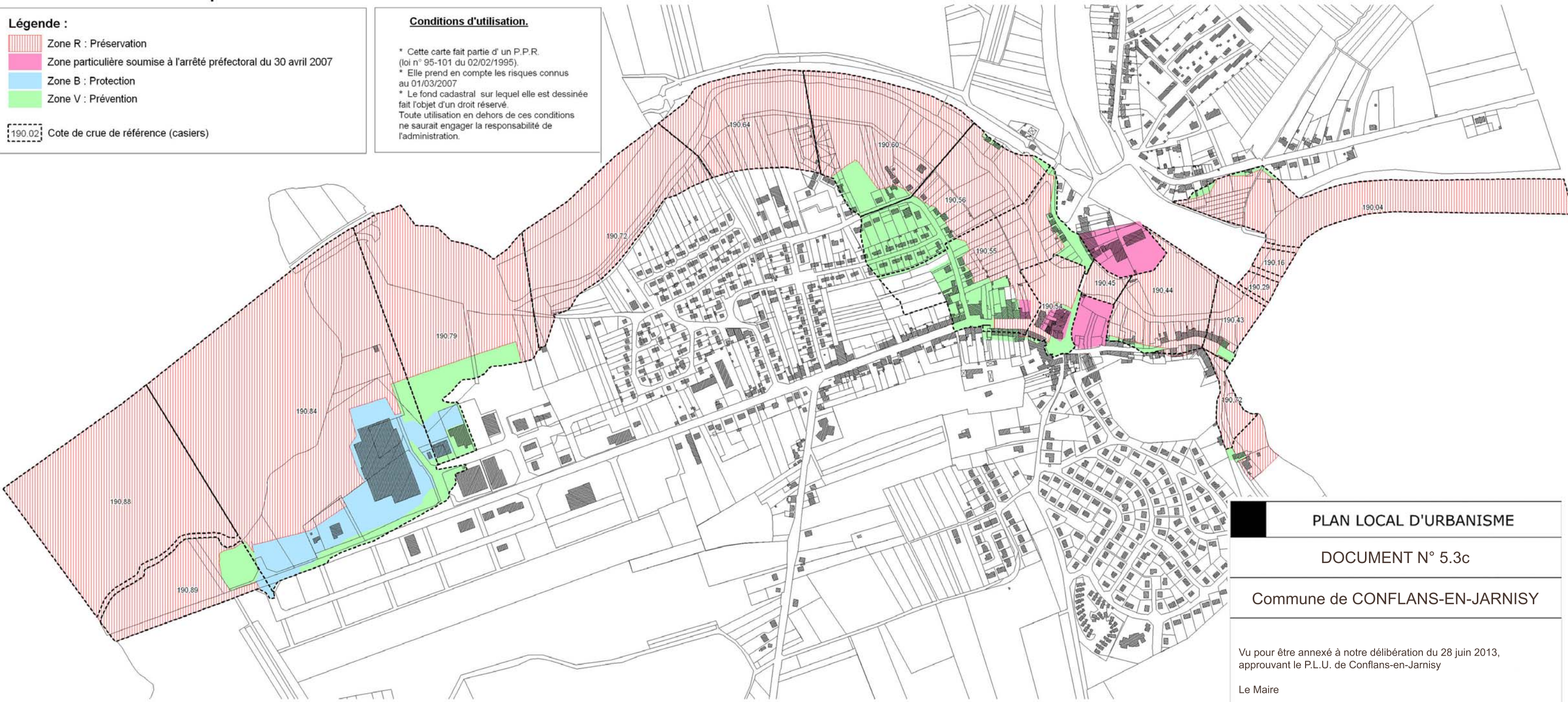
Légende :

- Zone R : Préservation
- Zone particulière soumise à l'arrêté préfectoral du 30 avril 2007
- Zone B : Protection
- Zone V : Prévention

190.02 Cote de crue de référence (casiers)

Conditions d'utilisation.

- * Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n° 95-101 du 02/02/1995).
- * Elle prend en compte les risques connus au 01/03/2007
- * Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé. Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.



PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT N° 5.3c

Commune de CONFLANS-EN-JARNISY

Vu pour être annexé à notre délibération du 28 juin 2013, approuvant le P.L.U. de Conflans-en-Jarnisy

Le Maire